

106524 - Le statut de la circoncision du néophyte

question

Qu'en est il de la circoncision pour le nouveau musulman? Quand faudrait il l'y soumettre?

la réponse favorite

Louanges à Allah

La circoncision est une obligation pour le nouveau musulman comme elle l'est pour le musulman de naissance. Il doit s'y soumettre dès sa conversion. Si, toutefois, il y a intérêt à la retarder, si on craint qu'il ne revienne sur sa conversion parce que celle-ci n'est pas encore très consolidée, il n'y a aucun inconvénient à l'ajourner car les mauvaises conséquences de cet ajournement sont moins graves que les conséquences de son (éventuelle) apostasie.

Son éminence Cheikh Ibn Outhaymine
(puisse Allah lui accorder Sa miséricorde).